

## Quand les propos des élèves entraînent des conflits avec les familles...

Compte-rendu de la réunion du 16 avril

Le 16 avril 2014, s'est tenue à l'ESPE de Chartres, une réunion publique organisée par l'Autonome 28. Elle avait pour thème : « *Quand les propos des élèves entraînent des conflits avec les familles* ».

C'est **Maurice Raiffé**, Président de l'Union des Autonomes et de l'Autonome 28 qui a ouvert les débats en rappelant que de plus en plus de dossiers ouverts, tant au niveau local que national, avaient pour point commun des paroles d'élèves qui créaient ou cristallisaient des conflits entre les personnels des établissements et des familles.

Certes, ces faits, fort heureusement, ne peuvent occulter que dans la grande majorité des cas les relations avec les familles sont apaisées, mais la tendance est à une croissance régulière qui se confirme depuis plusieurs années.

**Me Méry**, avocat conseil de l'Autonome 28 est intervenu pour présenter deux exemples, l'un en école élémentaire en secteur urbain et l'autre dans un collège rural. A chaque fois il a mis en évidence la violence des événements (même si il n'y a pas eu d'agression physique) et le rôle de l'élève dans le déclenchement et l'emballement de la crise.

**Me Méry** est revenu sur l'attitude des parents avant et lors des faits et précisé la réaction à chaud de nos adhérents qui malgré le stress ont réussi à gérer l'agressivité et la violence verbale des personnes qu'ils avaient face à eux. Il est à noter que l'effet de la crise ne s'arrête pas avec la séparation des protagonistes mais que le « contrecoup » est tout aussi difficile à vivre. Enfin il nous a présenté les suites judiciaires totalement différentes données à ces deux affaires.



**François Cauchon**, vice-président de l'Autonome 28 est ensuite intervenu pour analyser ces deux situations dans un cadre plus général. Il a d'abord repris les enquêtes de Ministère de l'Education Nationale sur la relation entre l'école\* et les parents, rappelé les textes qui régissent cette relation et présenté les différents dispositifs mis en place depuis des décennies pour la faciliter.

Puis s'appuyant sur des travaux de recherche, il a montré que malgré tous les efforts déployés par les uns et les autres, de fait, ce sont les élèves eux-mêmes qui acheminent et maîtrisent le flux d'informations qui circule chaque jour entre l'école\* et les familles.

Les adultes ne mesurent que rarement l'importance et le pouvoir de cette forme de communication.

Il a ensuite insisté sur le fait que l'interprétation des informations portées par les élèves était liée à l'expérience scolaire des parents et aux cultures familiales plus ou moins proches de celle de l'école.

De cette analyse, il ressort la nécessité d'**anticiper** la situation de crise grâce à **une communication** plus efficace, que seule, l'école\* n'est pas toujours à même de faire.

**Michel Touchard**, CPE au collège N.

Robert de Vernouillet (28) a illustré la question de l'**anticipation** en présentant son expérience singulière, particulièrement le travail qu'il a mené en Outre-Mer, dans des établissements se situant à plusieurs centaines de kilomètres du domicile des parents.

Il nous a expliqué l'importance d'établir au plus vite un contact avec chaque famille, avant un éventuel conflit. Puis, il a insisté sur le fait que dans de nombreux cas, ces conflits étaient liés à une sanction dont l'élève faisait l'objet. Sur ce point, a été mise en évidence la nécessité d'un contact aussi rapide que possible avec les parents afin de présenter les causes, la nature et les conséquences de la sanction. Ceci afin que l'information ne soit pas uniquement portée par l'élève avec les conséquences qui peuvent en découler.

A travers l'exposé de Michel Touchard est clairement apparue l'importance de créer et d'entretenir un lien avec les familles même si celui-ci n'est pas toujours facile à mettre en place. Dans ce dernier cas, l'école\* ne peut pas tout. L'intervention de partenaires est alors nécessaire.

L'exposé de **Jean-Yves Serré** de l'ADSEA\*\*28 portant plus sur la question de la **communication** a montré le travail des éducateurs de quartier et leurs relations avec les familles. Relations différentes de celles de l'école\*, mais très complémentaires même si, au départ, les méthodes peuvent paraître antagonistes. C'est cette complémentarité qui permet de créer ou recréer du lien, d'apaiser le climat et de comprendre le point de vue de chacun.

Que ce soit avec l'ADSEA28, ou d'autres services (administrations, services sociaux, associations de parents d'élèves...) l'efficacité du travail est aussi liée au « facteur établissement ».

Sur ce dernier point, il est ressorti du débat avec le public la nécessité d'avoir des équipes soudées, qui affichent cohésion et cohérence. Le pire pour un adhérent est de se retrouver seul face à une situation telle que celles décrites par Maître Méry.

\* Le terme école est employé dans un sens large (établissements scolaires et ensemble des personnels intervenant auprès des élèves).

\*\* A.D.S.E.A. : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées et ont participé au débat.

Et pour leurs interventions :  
**Maître Méry** avocat conseil de l'Autonome 28  
**Michel Touchard** CPE à Vernouillet

**Jean-Yves Serré** de l'ADSEA 28.



Une nouvelle fois l'Autonome 28 rappelle qu'il ne faut jamais hésiter à l'appeler. Si ce message est de plus en plus entendu, il est encore douloureux d'entendre des adhérents expliquer ce qu'ils vivent depuis des semaines, ou des mois, sans voir se dessiner une solution.